

Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes

**Délibération n° 089/2018
du Conseil municipal
Séance du 6 octobre 2018**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 24 septembre 2018**
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 23
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 7
Nombre de Conseillers municipaux absents : 3

L'an deux mille dix-huit, le 6 octobre 2018 à 9 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion de la Maison de l'Entreprise, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire

Conseillers municipaux présents : M. Jean-Yves **CHAPELET**, Mme Emmanuelle **CREPIEUX**, Mme Ghislaine **COURBEY**, M. Michel **CEGIELSKI**, Mme Monique **GRAZIANO**, M. Vincent **POUTIER**, M. Rémy **SALGUES**, M. Jean Christian **REY**, Mme Catherine **EYSSERIC**, Mme Karine **GARDY**, M. Raymond **MASSE**, M. Ali **OUATIZERGA**, Mme Laurence **VOIGNIER**, M. Christian **SUAU**, Mme Aldjia **SAIDIA**, M. François **PENCHENIER**, Mme Christine **MUCCIO**, M. Serge **ROUQUAIROL**, Mme Claudine **PRAT**, M. Christian **ROUX**, Mme Yvette **ORTIZ**, M. Claude **ROUX**, M. Jean-Pierre **NAVARRO**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : M. Denis **RIEU** *procuration à V. POUTIER*, M. Maxime **COUSTON** *procuration à J-Y CHAPELET*, Mme Ghislaine **PAGES** *procuration à E. CREPIEUX*, M. Philippe **BERTHOMIEU** *procuration à R. SALGUES*, Mme Carole **BRESCHET** *procuration à M. CEGIELSKI*, Mme Murielle **ISNARD** *procuration à G. COURBEY*, M. Anthony **CELLIER** *procuration à A. OUATIZERGA*

Conseillers municipaux absents : M. Stéphane **PEREZ**, Mme Anne-Marie **AYMERIC**, M. Michel **AYMERIC**

Secrétaire de séance : Vincent **POUTIER**

Objet : Bail avec la SARL « SOLEIL DE BAGNOLS » - Installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings privés de la Cèze et Euzéby

Vu la délibération du 10 octobre 2015 :

- approuvant le principe d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le site « Parking de la Cèze »,
- autorisant la réalisation d'une étude de faisabilité permettant de connaître les possibilités d'implantation d'ombrières photovoltaïques sur ce site,
- autorisant Monsieur le Maire à donner mandat à la S.A.R.L. VSB ENERGIES NOUVELLES pour agir au nom de la commune auprès des différents services et administrations afin de mener à bien cette étude,
- approuvant la passation d'une promesse de bail avec la S.A.R.L. VSB ENERGIES NOUVELLES, 27 quai de la Fontaine – 30000 NÎMES, concernant le projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le « Parking de la Cèze », dans les conditions décrites ci-dessus,
- et de donnant pouvoir à Monsieur le Maire pour la signature de cette promesse de bail,

Vu la délibération n° 090/2016 du 2 juillet 2016 décidant d'approuver l'extension du projet d'installation d'ombrières photovoltaïques sur le site du « Parking de la Cèze » au site « Parking Euzéby »,

Vu l'évaluation des domaines du 21 août 2018,

Considérant que suite à cela et après différentes phases de négociation, la SARL SOLEIL DE BAGNOLS, société détenue à 100% par la SARL VSB ENERGIES NOUVELLES, propose à son approbation la signature d'un bail à construction d'une durée de 30 (trente) ans à compter de la mise en service des installations, moyennant une redevance annuelle révisable de 6 500 € hors taxes (7 800 € TTC),

Vu le bail à construction présenté à cet effet,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission urbanisme, travaux et environnement du 24 septembre 2018 et à la Commission des moyens généraux du 26 septembre 2018,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver la passation d'un bail à construction pour l'installation d'ombrières photovoltaïques sur le site « Parking de la Cèze » et le site « Parking Les Estouzilles » dit « Parking Euzéby »,
- d'approuver la signature de ce bail avec la SARL SOLEIL DE BAGNOLS,
- d'autoriser le raccordement électrique inter-parkings,

- de donner pouvoir à Monsieur Le Maire pour la signature du bail à intervenir, dans les conditions administratives, techniques et financières qui y sont décrites.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 6 octobre 2018

Pour copie conforme au registre,
Bagnols-sur-Cèze, le 6 octobre 2018

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET

